

L'AGRICULTURE

LA CONSULTATION DU MINISTRE AU SUJET DE LA POLITIQUE ALIMENTAIRE ET DES OFFICES DE COMMERCIALISATION

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le 2 mai 1977, le ministre de l'Agriculture a prononcé un discours devant les membres du Conseil national de l'industrie laitière du Canada réunis à Montebello, dans lequel il a dit:

... le ministre de l'Agriculture... sous certains rapports, est le dernier à être consulté sur la politique alimentaire...

Le ministre peut-il nous dire s'il a réellement eu quelque chose à dire au sujet de la politique alimentaire élaborée par le ministre de la Consommation et des Corporations, sinon, songe-t-il à remédier à cette situation?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, vous avez entendu ce qu'a dit le député. Il a dit «sous certains rapports». Ces rapports ont tellement peu d'importance que je n'aurais peut-être pas dû en parler.

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il expliquer les observations qu'il a faites dans son discours lorsqu'il a dit que lorsque le ministère de la Consommation et des Corporations a élaboré sa politique sur les offices de commercialisation, son propre ministère n'avait même pas été consulté. Le ministre pourrait-il nous donner quelques précisions et nous dire ce qu'il compte faire pour être consulté à l'avenir sur toute question de politique alimentaire. S'il ne compte rien faire, est-il sérieux lorsqu'il dit qu'il va démissionner?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, nous nous consultons certes lorsqu'il s'agit de stratégie de la production de produits alimentaires, comme nous venons d'en parler. Il se peut que, sur certaines questions, on ne nous consulte pas toujours. Je n'hésite pas à faire mes commentaires. Le fait que le député fasse état du discours que j'ai prononcé devant ce groupe de personnes éminentes me touche beaucoup. Les transformateurs de l'industrie laitière sont venus de tous les coins du Canada et ils ont félicité le gouvernement et le ministre de l'Agriculture pour tous leurs efforts déployés en faveur de l'industrie laitière.

* * *

● (1150)

L'ÉNERGIE

L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES IMMEUBLES DE L'ÉTAT—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Selon un rapport préliminaire du ministère des Approvisionnements et Services, si la tendance actuelle se poursuit, seulement 5,000 maisons solaires seront construites dans les dix prochaines années, ce qui est bien inférieur au chiffre de 750,000 qui pourrait être atteint durant la même période. Cela est dû au fait que le gouvernement n'encourage pas nettement, par le biais d'hypothèques à faible taux d'intérêt, de prêts et de subventions, l'utilisation de l'énergie solaire.

Questions orales

L'administration Carter a manifesté l'intention de faire largement appel à l'énergie solaire dans ses futurs immeubles administratifs. Le gouvernement a-t-il, pour sa part, envisagé d'utiliser l'énergie solaire dans un seul de ses immeubles administratifs?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, répondant à une question qui m'a été posée la semaine dernière, j'ai dit qu'il y avait deux projets de rééquipement en cours dans la région d'Ottawa. Pour le moment, je ne suis pas en mesure de donner davantage de précisions, mais j'espère pouvoir faire sous peu une annonce à ce sujet. Il ne s'agira pas de chauffer ces locaux uniquement à partir de l'énergie solaire, mais celle-ci sera largement utilisée.

* * *

LA COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT

LA NOMINATION DE JURISTES SPÉCIALISTES EN DROIT COMMUN

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Elle concerne la composition de la Commission de réforme du droit. Quand le ministre pense-t-il nommer des juristes spécialistes en droit commun pour faire partie de cette commission, qui actuellement ne compte que des juristes ayant de l'expérience dans le droit civil?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Très bientôt, je l'espère, monsieur l'Orateur.

* * *

LA SÉCHERESSE

L'ÉTUDE DES EFFETS À LONG TERME—L'ATTRIBUTION POSSIBLE DU MANDAT AU MINISTRE SANS PORTEFEUILLE

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre sans portefeuille. Pourrait-il confirmer à la Chambre le fait que le premier ministre lui a demandé d'étudier les effets à long terme de la sécheresse et de voir dans quelle mesure ils coïncident avec les conclusions de la Commission Berger. J'aimerais poser aussi une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. S'il est vrai que le ministre sans portefeuille n'est plus autorisé à parler de ces choses en public, je poserai ma question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Une voix: Qu'il démissionne!

L'hon. Jack H. Horner (ministre sans portefeuille): Je remercie le député de sa question.

Des voix: Bravo!

M. Horner: Je tiens à assurer au député et à la Chambre par votre entremise, monsieur l'Orateur, que je ne suis l'objet d'aucune pression...

Une voix: Incontestablement.